



Les communautés chinoises en France : histoire et archives

Depuis bientôt vingt ans, Génériques œuvre à l'amélioration de la connaissance de l'histoire des migrations en France et dans le monde, par des activités tant scientifiques que culturelles. Outre l'organisation de colloques et d'expositions, les activités de Génériques se caractérisent par l'importance qu'elle accorde à l'histoire. Or, que serait cette dernière sans les archives, matière première pour le chercheur ?

Génériques a été créée en 1987 afin de développer la connaissance de l'histoire de l'immigration en France et en Europe. Lors de sa première exposition, intitulée "France des libertés-France des étrangers"⁽¹⁾, l'association a pu constater à quel point les archives, tant de militants que de mouvements associatifs, étaient menacées. Outre les dangers qui pèsent directement sur la préservation des archives, il est également à déplorer un manque certain de visibilité : les archives demeurent inexploitées, non classées et parfois stockées dans des endroits insalubres. Ainsi, les membres même d'une association ignorent le plus souvent où se trouvent leurs archives, leur quantité, la période couverte, etc., eux-mêmes sont pressés par des questions urgentes, par le manque de moyens, et les archives sont mises de côté et souvent oubliées. Afin d'apporter des réponses à ces dangers qui menacent la préservation d'une partie de l'histoire de l'immigration en France, Génériques coordonne au début des années quatre-vingt-dix une première mission de prospection des archives en région Rhône-Alpes. Cette expérience souligne la dichotomie entre la richesse des fonds d'archives publiques sur le sujet et la difficulté de localiser les fonds privés. Comme cela a déjà été entrepris pour d'autres thèmes, telle l'histoire ouvrière et sociale⁽²⁾, Génériques signe en 1992 une convention avec les Archives de France afin de réaliser un inventaire à l'échelle nationale des sources d'archives publiques et privées de l'histoire des étrangers en France.

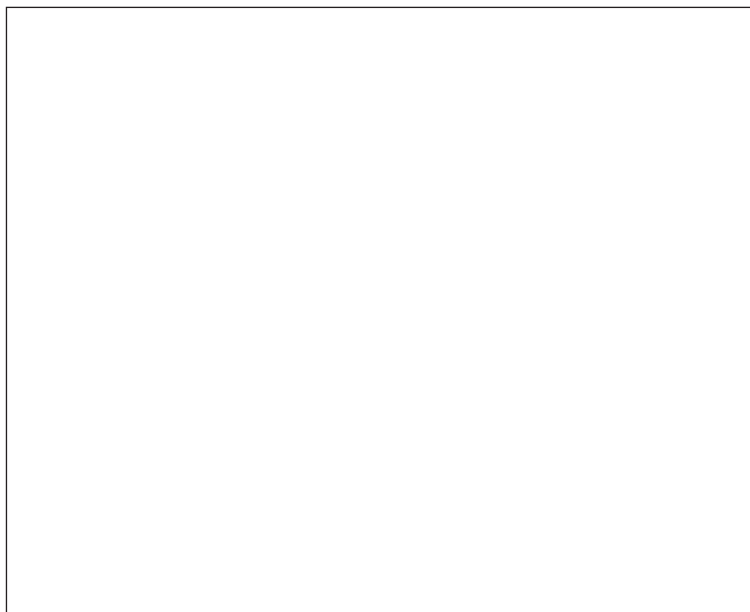
Suite à un travail de recension de six années sur l'ensemble du territoire, Génériques publie, en 1999, trois volumes répertoriant les fonds d'archives publiques, départementales et communales, et privées. Dans ce cadre, les enquêteurs sont intervenus auprès d'associations d'étrangers et de solidarité (antennes départementales du Service social d'aide aux émigrants, de l'Association de solidarité aux travailleurs immigrés...), d'entreprises, d'organismes d'hébergement ou de formation, de particuliers, d'églises (pastorale des migrants, aumôneries étrangères...), de photographes, de radios, etc. Deux autres volumes ont été programmés : le premier consacré aux Archives nationales (Centre historique des archives

1)- Exposition présentée à Marseille, puis à Paris, dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, et proposant une lecture de l'histoire de l'immigration depuis deux siècles, à travers la presse des étrangers et des immigrés en France.

2)- Michel Dreyfus, *Les sources de l'histoire ouvrière, sociale et industrielle en France (XIX^e et XX^e siècles)*, Les éditions ouvrières, 1987.

à Paris, Centre des archives contemporaines à Fontainebleau, Centre des archives du monde du travail à Roubaix, Centre des archives de l'outre-mer à Aix-en-Provence), le second destiné à présenter les autres documents d'archives publics et privés de type national.

Parallèlement à la poursuite de ce travail de recensement des fonds, l'association est passée depuis trois ans à une deuxième phase, en sensibilisant les détenteurs d'archives privées aux questions de conservation et de valorisation de leur patrimoine. Pour mener à bien ces actions de préservation, l'équipe de Génériques, constituée de sept salariés dont trois travaillant à temps plein sur les archives privées et publiques, propose des inventaires adaptés à chaque organisme ou particulier.



Page du guide
des archives
publiques (Archives
départementales
de l'Ariège,
série W Folio N° 2).
[www.generiques.org/
archives_immigration.html](http://www.generiques.org/archives_immigration.html)

Au cours de nos missions, nous avons pu mesurer la nécessité et l'urgence de ces opérations de sauvegarde. En effet, malgré un réel intérêt pour la conservation de leur patrimoine et la mise en valeur de leur mémoire, les associations sont confrontées au manque de place ou de moyens, aux mauvaises conditions de conservation, à la dispersion des documents (dans les locaux mêmes ou chez d'anciens membres) et parfois à la disparition de leur structure. À l'intérêt pour leur propre histoire s'ajoute un souci d'efficacité, car des archives inventoriées et accessibles facilitent le fonctionnement de l'organisme détenteur, le plan de classement des archives historiques étant retenu pour le classement des archives courantes.

Devant l'urgence des actions à mener au quotidien, la question des archives est souvent laissée en suspens. C'est pourquoi Génériques intervient auprès des particuliers et associations afin de repérer, inventorier et rendre accessibles les fonds d'archives concernant l'immigration.

Inventaires d'archives d'associations chinoises

3)- L'organisme détenteur demeure propriétaire de ses archives.

Après avoir défini ses besoins et ses possibilités avec l'association ou le particulier, nous effectuons un inventaire de son fonds d'archives, sur place ou après dépôt dans nos murs pour le temps de l'inventaire⁽³⁾. La première étape consiste à repérer l'ensemble des archives, dans les locaux et celles détenues par des membres de l'organisme, puis à en comprendre la genèse et l'organisation. Dans un second temps, après avoir établi un plan de classement, nous procédons au tri des archives et à la rédaction de l'inventaire. Afin d'assurer la mise à jour de l'inventaire, les fonds d'archives étant en majorité des fonds ouverts, Génériques procède à la formation d'un ou plusieurs membres de l'association.

Dans le cadre de nos activités, nous avons été contactés par l'association franco-chinoise Pierre-Duceref. Ce partenariat a marqué la poursuite de notre travail d'archivistique sur et avec les communautés chinoises de France, initié par le recueil des archives du Troisième Collectif de sans-papiers. À ce jour, Génériques a inventorié une trentaine de fonds d'archives privées, concernant de nombreuses communautés et associations de solidarité avec les immigrés.

4)- Association
Pierre-Duceref :
29, rue Michel-le-Comte,
75003 Paris.
Tél. 01 44 59 37 63.
[http://pierre.duceref.club.fr/
index.htm](http://pierre.duceref.club.fr/index.htm)

L'association Pierre-Duceref⁽⁴⁾ a été fondée en 1993 avec pour mission de créer des passerelles entre les populations chinoise et française en France. Les activités de l'association ont donc pour objectif de favoriser la rencontre et l'échange, à travers des actions franco-chinoises (cuisine chinoise, Nouvel An chinois, calligraphie) et auprès des familles et des jeunes Chinois (cours de langue et soutien scolaire, permanence juridique). Sensible aux difficultés rencontrées par ces derniers, l'association organise pour eux des activités de loisir.

Le fonds de l'association se compose de sept mètres linéaires d'archives, répartis en trois thèmes :

Les archives de fonctionnement de l'association (comptes-rendus de réunions, rapports d'activité, affiches, correspondances, etc.).

Le fonds de Véronique Poisson, membre de l'association, est composé de la documentation et des travaux recueillis dans le cadre de son doctorat sur "L'émigration chinoise en France, 1890-2000". Il comprend notamment une importante partie sur l'histoire locale des régions d'origine des immigrés chinois, des coupures de presse, des diapositives et des photos prises en France et en Chine, ainsi que des entretiens de Chinois retournés en Chine et leur transcription.

La documentation : manuels de français langue étrangère (FLE) et ouvrages sur la Chine (romans, guides touristiques, etc.).

Suite à l'inventaire du fonds de l'association, nous avons pris contact avec d'autres organismes ou particuliers, partenaires de Pierre-Duceref. Entrer en relation avec un détenteur d'archives en se recommandant d'une connaissance commune permet de désamorcer la crainte généralement ressentie lors de l'ouverture de ses archives. En effet, qu'il s'agisse d'asso-

[www.generiques.org/
archives_privées/pierre_
ducerf_inventaire.html](http://www.generiques.org/archives_privées/pierre_ducerf_inventaire.html)

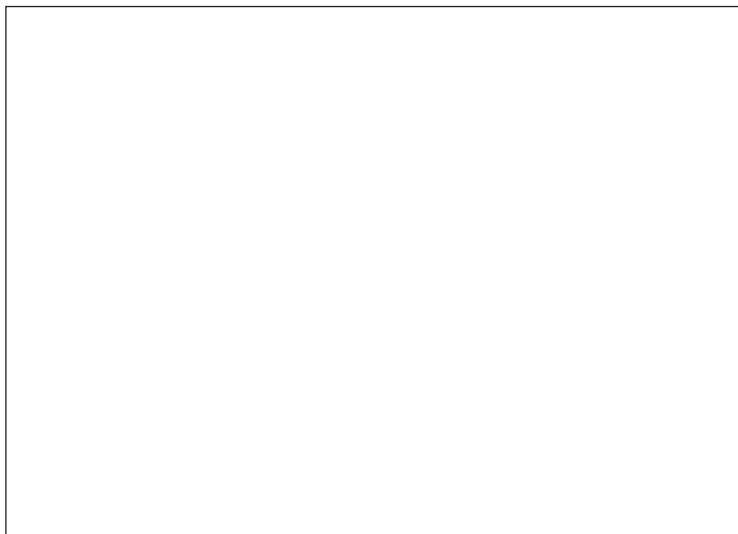
ciation ou de particulier, il existe un sentiment ambivalent envers les archives : un véritable attachement à ses archives coexiste avec un manque de perception de leur intérêt pour l'histoire, mais également pour le fonctionnement de l'association. Dans ce contexte, le travail d'inventaire est souvent perçu au premier abord comme une intrusion. La méfiance, le sentiment de dépossession sont des facteurs à ne pas négliger. En outre, pour des personnes qui sont souvent dans l'urgence, dans la gestion d'activités au jour le jour, il est parfois difficile de percevoir le gain de temps que représentent des archives organisées et les possibilités que cela ouvre en matière de mise en valeur (publication d'un historique de l'association, exposition...).

Le centre France-Asie (CFA)

En 2004, nous avons donc commencé à sensibiliser ce réseau et, à cette occasion, nous avons effectué un premier inventaire des archives du Centre France-Asie⁽⁵⁾ (CFA), fondé par Mgr de Guébriant au début du XX^e siècle. Mgr de Guébriant a été missionnaire, vicaire apostolique au Sichuan, puis vicaire apostolique de Canton, avant d'être nommé supérieur général de la société des Missions étrangères de Paris. Il se trouvait en Chine en 1919 pour une visite officielle de toutes les missions catholiques, à la demande du Vatican, lorsqu'il prit conscience de l'importance de former *"les nouveaux cadres et les élites de la Chine nouvelle"* (rapport d'assemblée générale, 1979). Il fait donc venir à Paris, en 1920, le père Lebbe et quatre jeunes étudiants chinois.

5)- Centre France Asie :
16, rue Royer-Collard,
75005 Paris.
Tél. : 01 43 25 77 64.

www.chinoisdici.org/
Site créé en 2004
et animé par un groupe
de professionnels ou
de particuliers passionnés
par la culture et
l'immigration chinoises.



Accueilli dans une école à Paris, le père Lebbe crée une “Amicale des étudiants libres” et ouvre en 1922 un foyer à Bécon-les-Bruyères. En 1923, il lance l'Association catholique de la jeunesse chinoise, qui publie un *Bulletin de la jeunesse chinoise*.

En 1925, avec le soutien de Rome, Mgr Guébriant envoie le père Mollet à Bourg-la-Reine afin de fonder le “foyer des étudiants d'Extrême-Orient”. Ce foyer comptait une quarantaine de lits et était ouvert aux étudiants chinois et japonais. Après guerre, de nombreux réfugiés chinois arrivent en France, suivis par ceux de l'ancienne Indochine. Le foyer étend donc ses activités au service de tous les Asiatiques. En 1975, l'association modifie ses statuts afin de s'adapter à cette nouvelle situation et le “foyer des étudiants d'Extrême-Orient” devient le Centre France-Asie. Aujourd'hui, le CFA a pour mission d'accueillir les étudiants asiatiques, en leur dispensant des cours de langue et une aide administrative.

Les archives du CFA conservées au siège débutent en 1954 et se composent pour l'essentiel de dossiers d'étudiants, classés par pays d'origine. Ces douze mètres linéaires de dossiers individuels sont complétés par neuf mètres linéaires d'archives de fonctionnement, dont les comptes-rendus de réunions (assemblées générales, conseil d'administration...) et la comptabilité constituent l'essentiel.

Outre les inventaires du fonds du Troisième Collectif de sans-papiers, qui s'enrichit au rythme des dépôts effectués par les anciens membres du CFA et de Pierre-Ducurf, nous avons pris contact avec le photographe Olivier Aubert, qui possède une importante collection de photos et de dossiers documentaires sur les communautés chinoises et avec l'association des Chinois résidants en France. Fonds de particuliers, de chercheurs, d'associations, de militants, ils constituent toute la richesse des fonds privés. Rendus accessibles aux étudiants, chercheurs, journalistes ou particuliers, ils permettent d'étudier aussi bien des parcours individuels que les flux

migratoires, mais également l'histoire du mouvement associatif et des associations chinoises, le rôle des églises dans les migrations...

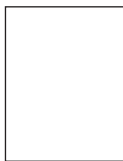
L'exploitation des archives

Suite à ces missions d'inventaire, nous valorisons les archives par la diffusion de l'information auprès du public par le biais du guide des sources et de notre site Internet. Ces outils nous confèrent une visibilité nationale mais également internationale, car nous recevons des demandes de renseignements aussi bien d'Allemagne que des États-Unis. Les archives servent de matériaux pour des recherches universitaires, mais également pour des expositions. Notre collection d'affiches, une des plus importantes d'Europe, est constituée à partir des affiches que nous collectons directement dans la rue ou que nous recevons des associations et de notre réseau. Les bases de données consultables sur notre site permettent de croiser différentes sources : affiches, photos, fonds privés et publics. La publication en 2004, aux éditions La Découverte, du *Paris Asie*, en collaboration avec l'Achac⁽⁶⁾ et sous la direction de Pascal Blanchard et d'Éric Deroo, est un exemple de l'utilisation qui peut être faite des archives.

Génériques a mis en place des outils adaptés au recensement, à la sauvegarde et à la valorisation des archives sur l'immigration, qu'elles soient publiques ou privées, en proposant des solutions qui s'adaptent aux besoins de chacun. Concernant l'inventaire des archives privées, nous sommes confrontés au défi représenté par les archives électroniques, qu'il s'agisse de fichiers électroniques de type Word, de courrier électronique ou de sites Internet. Afin de mettre en place une politique de sauvegarde des archives électroniques, nous participons au groupe d'étude sur l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les migrations, groupe d'étude constitué au sein de la Maison des sciences de l'homme, MSH-Paris, à l'initiative de Dana Diminescu. Ce groupe rassemble des chercheurs de diverses disciplines, spécialistes des migrations, qui travaillent sur des terrains culturels distincts mais qui ont tous en commun, d'une part, une bonne maîtrise pratique des TIC et, d'autre part, de mener une réflexion théorique sur les TIC et leurs usages, ainsi que sur les possibilités documentaires que ces techniques

6)- Association connaissance de l'histoire de l'Afrique contemporaine (Achac).

Chinoisdici sur le WEB



Son créateur est Kelong Ren, président de l'association franco-chinoise Pierre-Ducerf, formateur à l'Espace Public Numérique (Paris III^e).

À la question : Pourquoi ce site ?

Kelong Ren répond : "En France, entre les Chinois du Zhejiang en particulier et les Français, les échanges manquent, il y a des incompréhensions des deux côtés. *Chinoisdici* est en langue chinoise et française, il permet de s'informer, de mieux se connaître. La devise du site est "communiquer, partager, savoir".

Composé uniquement de bénévoles, la vocation de ce site, sans but lucratif, est le partage des connaissances et des savoirs sur les Chinois d'ici (en France). Il est aussi un outil de communication entre Français et Chinois. Ainsi, une large place est faite aux témoignages et aux forums de discussion. Ces dialogues en ligne donnent au site son caractère de tribune libre où chacun peut poser sa question... au sujet des *chinoisdici*. Pour mieux aiguillonner les discussions, sont présentés les derniers travaux et articles sur l'immigration chinoise en France (ou en Europe). Pour son développement, son concepteur souhaite s'appuyer sur un partenariat à long terme, en particulier avec les relais associatifs franco-chinois, mais aussi avec tout particulier qui souhaite devenir un des "agitateurs" référent de cette scène publique virtuelle. À vos marques ; à vos souris ; à vos écrans ; partez !!!

www.chinoisdici.org

ouvrent. Les sources électroniques utilisées sont très diverses et vont de l'usage des SMS par les migrants chinois aux listes de discussions des immigrés français au Canada.

Au sein de ce groupe, qui travaille en partenariat avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA), nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre afin de préserver et de communiquer les archives électroniques et plus spécifiquement les sites Internet. Nous sommes, en effet, quotidiennement confrontés à la disparition (ou l'évolution) des sites Internet, qui font partie intégrante des archives, car *“les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité”*⁽⁷⁾. La conservation des fichiers et des courriers électroniques se fait actuellement sur des supports de sauvegardes externes (disques durs, cédéroms), mais le devenir des sites Internet est, pour le moment, incertain, car leur préservation nécessite un investissement important, tant en termes de moyen de capture que de conservation et de mise à disposition. Qu'il s'agisse de pages Internet ou de documents papier, les archives constituent la matière première de tout travail de recherche, leur préservation et leur accessibilité sont donc primordiales pour la connaissance de l'histoire des étrangers en France. En trois ans, nous avons inventorié environ trente fonds d'archives, dont l'importance quantitative est très variable, mais cela ne préjuge en rien de leur valeur historique. En effet, qu'il s'agisse des deux cartons d'archives du fonds de Neus Català, résistante déportée espagnole, ou des archives de la Cimade⁽⁸⁾ qui représentent près de deux cent mètres linéaires de documents, tous ces fonds sont précieux pour la connaissance de l'histoire des étrangers, tant en France que dans le reste du monde, les flux migratoires ne pouvant être étudiés de manière isolée.

C'est pourquoi l'équipe de Génériques est à la disposition de tous les détenteurs d'archives afin de définir ensemble les méthodes les plus efficaces pour que cette mémoire puisse être transmise. Et la transmission ne peut s'effectuer sans préservation du patrimoine. ◀

7)- Loi n° 79-18
du 3 janvier 1979.

8)- À l'origine “Comité inter-mouvements auprès des évacués”, formellement constitué le 3 avril 1940, la Cimade est une association œcuménique d'entraide. Inventaire consultable sur notre site : http://www.generiques.org/archives_privees/cimade_presentation.html